

Aux parents d'élèves
participant à l'enseignement facultatif de chant choral
(EFCC)

À Cognac, le 13 septembre 2019

Madame, Monsieur,

L'inscription à la chorale du collège est un engagement annuel. Les élèves qui suivent cet enseignement assistent aux répétitions hebdomadaires le vendredi de 12h45 à 13h45, aux séances de répétitions et/ou de tournage et d'enregistrement (1 journée et 3 demi-journées), ainsi qu'aux prestations publiques : journée « Portes ouvertes » le samedi 4 avril en matinée, concert des Rencontres chorales (avec les établissements de Jarnac et Cognac) en mai et soirée « Elisée en scène » au théâtre L'Avant-Scène en juin.

Cet enseignement est valorisé par une appréciation trimestrielle et une note annuelle portées sur le bulletin de l'élève. Selon leur engagement, les élèves de 3^e peuvent bénéficier de 10 ou 20 points supplémentaires pour l'obtention du Diplôme National du Brevet et d'une mention. Mais c'est avant tout une activité qui allie exigence artistique et plaisir partagé.

Une carte sur laquelle figurera sa photo lui sera confiée, renseignée et complétée par vos soins, et visée par M. LACHAISE, principal, et moi-même. La présentation de cette carte permet notamment aux demi-pensionnaires de prendre leur repas dès 12h00 le vendredi.

Cordialement,

Frédéric INIGO, professeur d'Éducation musicale
chorale.mousnier@laposte.net

COUPON À RENDRE À MONSIEUR INIGO, Professeur d'Éducation musicale

Je soussigné(e) (Mme, M.).....,
responsable légal(e) de (prénom et nom de l'élève, classe).....
....., autorise mon enfant à participer aux activités de la chorale
pour l'année 2019-2020.

Date et Signature